



Chers professionnels,

Energies et Avenir,
qui fédère tous les

professionnels du chauffage à eau
chaude, a choisi de s'adresser
aujourd'hui directement à vous.

Les systèmes de chauffage à eau
chaude représentent une solution
d'avenir avec de nombreux
avantages : ils sont performants
(confort, coût, maîtrise de l'énergie),
adaptables aux technologies et aux
énergies de demain et compatibles
avec les énergies renouvelables
faiblement polluantes.

Cette réalité est pourtant aujourd'hui
largement méconnue. Il est donc de
notre intérêt de faire connaître tous
les avantages du chauffage à eau
chaude, une filière qui emploie plus
de 250 000 personnes en France.

Je vous invite donc à vous mobiliser
pour devenir les promoteurs du
chauffage à eau chaude, un chauffage
d'avenir.

Très cordialement,

Hervé THELINGE,
Président d'Energies et Avenir

Des vérités à connaître



1 Pour protéger l'environnement, le chauffage à eau chaude a les meilleurs atouts

En équipant un bâtiment d'un système de chauffage à eau chaude, on garantit un vrai confort de chauffage et l'adaptation aux évolutions futures. L'entretien et la maintenance permettent notamment d'intégrer de nouveaux équipements (condensation, régulations électroniques, programmeurs, brûleurs bas NOx, etc.). Les installations permettent d'accueillir les énergies renouvelables et les technologies de demain. Pour cela, des incitations financières existent : crédit d'impôt, aides diverses...

2 L'isolation renforcée ne peut pas remplacer un système de chauffage performant

Si un bâtiment est correctement isolé, il est souvent plus efficace, plus sain et moins coûteux d'optimiser le système de chauffage plutôt que de sur-isoler. Ainsi, pour une maison de 110 m² avec isolation standard des combles, le remplacement d'une chaudière classique par une chaudière à condensation engendrera une économie d'énergie d'environ 33 % tandis que le remplacement des fenêtres par du double vitrage standard ne procurera qu'environ 12% d'économie d'énergie.

3 Le chauffage électrique génère des émissions de CO₂

Pour répondre à la forte demande électrique due au chauffage électrique en période de froid, des moyens de production fortement émetteurs de CO₂ sont remis en fonction (centrales thermiques). La hausse constante de la demande d'électricité va amplifier la durée et la fréquence de ces périodes de pointe et favoriser la tendance à une production d'électricité ni écologique ni économique.

Le chauffage à eau chaude, un chauffage durable



Abonnez-vous à la newsletter www.energies-avenir.fr

énergies
et avenir

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
POUR LE CHAUFFAGE DURABLE

FABRICANTS, NÉGOCIANTS, INSTALLATEURS

Devenez promoteur
du chauffage à eau chaude,
un chauffage durable

www.energies-avenir.fr

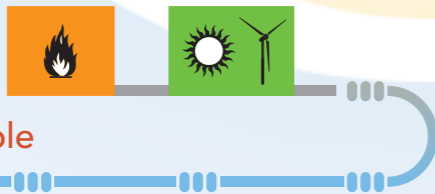
Les arguments en faveur du système de chauffage à eau chaude



Un système de chauffage flexible et évolutif

Les systèmes de chauffage à eau chaude permettent de changer d'énergie sans changer d'équipement de distribution de chaleur et peuvent accueillir seuls ou en complément les énergies renouvelables : comme par exemple l'intégration de l'agrocombustible au fioul ou la combinaison du solaire et du gaz.

Le système à eau chaude, support du chauffage durable



Un vecteur de développement des énergies renouvelables

Le chauffage à eau chaude est compatible avec toutes les énergies renouvelables :

- Le solaire thermique (chauffe-eau et plancher chauffant basse température)
- La biomasse/le bois (chaudière alimentant un système de chauffage à eau chaude)
- Le biogaz (chaudières collectives ou cogénération)
- Les agrocombustibles (intégrés à raison de 20 à 30% au fioul domestique)
- La géothermie (pompe à chaleur sol/eau, eau/eau)

Un système performant

Le système de chauffage à eau chaude permet des réductions d'émissions de CO₂ directement proportionnelles aux économies d'énergie :

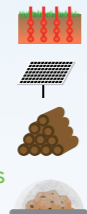
- La maintenance régulière des installations génère jusqu'à 10% d'économies d'énergie et un contrat d'exploitation dans le collectif jusqu'à 20%
- Le remplacement d'une chaudière vétuste (au-delà de 15 ans) permet également de réaliser d'importantes économies d'énergies, donc d'émissions de CO₂ :
 - par une chaudière basse température : - 25 à 30%
 - par une chaudière à condensation : - 30 à 40%

Les matériels innovants économes

	Gain CO ₂ /énergie
Basse température	25 à 30%
Condensation	30 à 40%
Pompe à chaleur	> à 50%
Cogénération	35 à 40%

Les énergies renouvelables

- Géothermie
- Solaire
- Bois - Biomasse
- Agrocombustibles
- Biocombustibles



et demain...

- Micro-cogénération (Avant 2010)
- Pile à combustible (Avant 2015)
- Hydrogène

L'énergie est notre avenir. Économisons-la

Energies et Avenir, précédemment dénommée EC2 (Eau Chaleur Confort), est une association qui regroupe l'ensemble des professions de la filière du chauffage à eau chaude : les fournisseurs d'énergies, les organisations professionnelles du bâtiment, de l'exploitation maintenance et entretien, ainsi que les fabricants et distributeurs d'équipements.

La mission de l'association est de proposer et de favoriser la mise en œuvre de solutions performantes permettant de relever les défis énergétiques et environnementaux.

En France, plus de 250 000 professionnels travaillent au sein de la filière chauffage à eau chaude, ce qui représente un chiffre d'affaires de 75 milliards d'Euros.

Abonnez-vous à la newsletter www.energies-avenir.fr

Les membres d'Energies et Avenir siégeant au Conseil d'Administration :
Fabricants : ACR, CTCC, GFCC, Profluid
Fournisseurs d'énergie : CFBB, Chauffage Fioul, FF3C, GDF
Gestionnaires de services : FG3E
Installateurs : CAPEB, UCF-FFB, UNCP-FFB
Négociants : FNAS

Energies et Avenir
39/41 rue Louis Blanc
92038 Paris La Défense Cedex
E-mail : contact@energies-avenir.org